RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01468
Numéro SIREN : 811 609 916
Nom ou dénomination : WAYS

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2023 sous le numéro de dépôt 2293

2293

Crowe

Fideliance

Expertise comptable | Audit | Conseil

SAS WAYS

6 RUE DU PUITS BARDIN
77920 SAMOIS SUR SEINE

APE : 7740Z- SIRET : 81160991600028

Comptes annuels au 31 décembre 2022

Copie qualifiée conforme à l'original

Yann Rhours

Siège social :
78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 77 44
contact@fideliance.fr

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris / Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 4 000 000 € - 349 888 131 RCS Melun – SIRET 349 888 131 00068 – APE 6920 Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 51349888131

Attestation de l' Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS WAYS relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 212 699
Chiffre d'affaires	60 000
Résultat net comptable (Perte)	**-133 577**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FONTAINEBLEAU
Le 12/01/2023

Maryline BRISSET
Expert Comptable

ETAT DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	16 366	3 864	12 502	15 775
Concessions, brevets et droits assimilés	94 799	10 321	84 478	66 503
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	666 590	3 670	662 920	
Autres immobilisations corporelles	1 575	133	1 443	
Immob. en cours / Avances & acomptes	28 293		28 293	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	151 000		151 000	50 520
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	962 623	17 988	944 635	132 797
Stocks				
Créances				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	160 272		160 272	9 995
Autres créances	77 027		77 027	
Divers				
Disponibilités	30 764		30 764	291 910
Charges constatées d'avance				1 892
TOTAL ACTIF CIRCULANT	268 063		268 063	303 796
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 230 687**	**17 988**	**1 212 699**	**436 594**

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	72 540	72 540
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	342 320	342 320
Report à nouveau	-47 865	-34 307
Résultat de l'exercice	-133 577	-13 559
Subventions d'investissement	226 139	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	459 557	366 995
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	346 000	*50 000*
Découverts et concours bancaires		*43*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	346 000	50 043
Emprunts et dettes financières diverses	310 068	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 625	19 556
Personnel	1 107	
Organismes sociaux	7 256	
Autres dettes fiscales et sociales	1 086	
Dettes fiscales et sociales	9 449	
TOTAL DETTES	753 142	69 599
TOTAL PASSIF	**1 212 699**	**436 594**

Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	60 000		60 000	
Autres produits	16 514	2	16 511	NS
Total	76 514	2	76 511	NS
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	160 043	10 733	149 310	NS
Total	160 043	10 733	149 310	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	-83 529	-10 731	-72 799	678,42
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	315		315	
Salaires et Traitements	26 335		26 335	
Charges sociales	9 594		9 594	
Amortissements et provisions	14 357	2 936	11 421	388,99
Autres charges	450	1 109	-660	-59,46
Total	51 052	4 045	47 006	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-134 581	-14 776	-119 805	810,81
Produits financiers	1 632	10	1 622	NS
Charges financières	1 489	104	1 385	NS
Résultat financier	143	-94	238	-251,82
RESULTAT COURANT	-134 438	-14 870	-119 567	804,07
Produits exceptionnels	861	1 312	-451	-34,35
Résultat exceptionnel	861	1 312	-451	-34,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-133 577**	**-13 559**	**-120 018**	**885,17**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WAYS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 212 699 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 133 577 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	85 969	25 196		111 165
Immobilisations corporelles		696 459		696 459
Immobilisations financières	50 520	154 000	49 520	155 000
Total	**136 488**	**875 655**	**49 520**	**962 623**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 691	10 554	60	14 185
Immobilisations corporelles		3 803		3 803
Immobilisations financières				
Total	**3 691**	**14 357**	**60**	**17 988**
ACTIF NET				**944 635**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	29 056	696 459	154 000	879 515
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**29 056**	**696 459**	**154 000**	**879 515**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			49 520	49 520
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**49 520**	**53 380**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	12 502	20,00
Total	**12 502**	

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 28 293 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS WAYS INDUSTRIE 12000 RODEZ	151 000	1 712	100,00	1 774
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	151 000	151 000			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

La date de clôture du premier exercice de la société WAYS Industrie est : 31 décembre 2022

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 241 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 000		4 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	237 299	237 299	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**241 299**	**237 299**	**4 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	77 027
Total	**77 027**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 72 540,00 euros décomposé en 7 254 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 254	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 254	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-34 307
Résultat de l'exercice précédent	-13 559
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-47 865**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-47 865
Total des affectations	**-47 865**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	72 540				72 540
Primes d'émission	342 320				342 320
Report à Nouveau	-34 307	-47 865	-47 865	-34 307	-47 865
Résultat de l'exercice	-13 559	13 559	-133 577	-13 559	-133 577
Subvention d'investissement			227 000	861	226 139
Total Capitaux Propres	**366 995**	**-34 307**	**45 558**	**-47 004**	**459 557**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 753 142 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	346 000	82 829	209 171	54 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	310 068	310 068		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 625	87 625		
Dettes fiscales et sociales	9 449	9 449		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**753 142**	**489 971**	**209 171**	**54 000**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	296 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	13 024
Dettes provis. pr congés à payer	1 107
Charges sociales s/congés à payer	379
Taxe d apprentissage CAP	23
Formation continue CAP	6
Total	**14 539**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Etudes	55 000
Etudes export	5 000
TOTAL	**60 000**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
INTERETS SUR EMPRUNT	2 038
Autres engagements donnés	2 038
Total	**2 038**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
EMPRUNT CIC – CAUTION SOLIDAIRE S.HAMON	6 000
EMPRUNT CIC – CAUTION SOLIDAIRE E.AKOUVI	6 000
EMPRUNT CIC – CAUTION SOLIDAIRE Y.RAOULT	6 000
EMPRUNT CIC – CUATION SOLIDAIRE G.CARMASSI	6 000
Avals et cautions	24 000
EMPRUNT CIC – GARANTI E BPI FRANCE 60% capital +intérets	31 013
Autres engagements reçus	31 013
Total	**55 013**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ETAT DE SYNTHESE DETAILLE

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
20130000 – Frais d'augmentation de capital	16 365,63		16 365,63	16 365,63
28013000 – Amortis.frais d'augm. capital		3 864,11	-3 864,11	-590,98
Frais d'établissement	16 365,63	3 864,11	12 501,52	15 774,65
20500000 – Brevet WAYS 1	71 480,00		71 480,00	69 603,00
20500300 – Brevet WAYS 3	7 773,00		7 773,00	
20500400 – Brevet WAYS 4	7 773,00		7 773,00	
20500500 – Brevet WAYS 5	7 773,00		7 773,00	
28050000 – AMORT WAYS 1		9 595,25	-9 595,25	-3 099,89
28050030 – AMORT WAYS 3		241,83	-241,83	
28050040 – AMORT WAYS 4		241,83	-241,83	
28050050 – AMORT WAYS 5		241,83	-241,83	
Concessions, brevets et droits assimilés	94 799,00	10 320,74	84 478,26	66 503,11
Immobilisations corporelles				
21540000 – Matériel	6 590,00		6 590,00	
21541000 – Prototypes	660 000,00		660 000,00	
28154000 – Amort. Materiel		3,66	-3,66	
28154100 – Amortissement Prototype		3 666,67	-3 666,67	
Installations techniques, matériel et outillage	666 590,00	3 670,33	662 919,67	
21831000 – Matériel informatique	1 575,41		1 575,41	
28183100 – Amort mat. informatique		132,74	-132,74	
Autres immobilisations corporelles	1 575,41	132,74	1 442,67	
23100100 – Immos en cours Frais de R&D	12 733,75		12 733,75	
23100110 – Immos en cours R&D PI	15 559,48		15 559,48	
Immob. en cours / Avances & acomptes	28 293,23		28 293,23	
Immobilisations financières				
26100000 – Participation Ways Industrie	151 000,00		151 000,00	1 000,00
26710000 – Créances rattach particip WAYS I				49 519,65
Participations et créances rattachées	151 000,00		151 000,00	50 519,65
27500000 – Dépôts et cautionnements	4 000,00		4 000,00	
Autres immobilisations financières	4 000,00		4 000,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	962 623,27	17 987,92	944 635,35	132 797,41
Stocks				
Créances				
44562000 – TVA déductible s/immobilisations				1 760,12
44566000 – TVA déductible s/biens et service	10 466,26		10 466,26	130,49
44583000 – Remboursement de TVA demandé	147 635,00		147 635,00	7 914,00
44586000 – TVA sur factures non parvenues	2 170,74		2 170,74	190,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	160 272,00		160 272,00	9 994,61
46870000 – Divers – produits à recevoir	77 027,26		77 027,26	
Autres créances	77 027,26		77 027,26	
Divers				
51200000 – CIC	30 487,08		30 487,08	291 909,67
51230000 – Spendesk	276,96		276,96	
Disponibilités	30 764,04		30 764,04	291 909,67
48600000 – Charges constatées d'avance				1 891,83
Charges constatées d'avance				1 891,83

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	268 063,30		268 063,30	303 796,11
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 230 686,57**	**17 987,92**	**1 212 698,65**	**436 593,52**

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
10130000 – Capital souscrit–appelé, versé	72 540,00	72 540,00
Capital social ou individuel	72 540,00	72 540,00
10410000 – Primes d'émission	342 320,00	342 320,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	342 320,00	342 320,00
11900000 – Report à nouveau (solde débiteur)	-47 865,27	-34 306,59
Report à nouveau	-47 865,27	-34 306,59
Résultat de l'exercice	-133 576,65	-13 558,68
13800000 – Subvention i–Nov ADEME 155 K€	155 000,00	
13810000 – Subvention Innov'Up BPI 120 K€	72 000,00	
13980000 – Reprise Subv. I–Nov ADEME	-861,11	
Subventions d'investissement	226 138,89	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	459 556,97	366 994,73
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
16411000 – Emprunt i–Nov ADEME 100 K€	100 000,00	
16471000 – Emprunt Brevets CIC 50 K€	50 000,00	50 000,00
16472000 – Pret Innov R&D Innov'UP BPI 120 K€	120 000,00	
16474000 – Credit de Tresorerie – CIC 76K€	76 000,00	
Emprunts	346 000,00	*50 000,00*
51860000 – Banque – Intérets courus à Payer		42,99
Découverts et concours bancaires		*42,99*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	346 000,00	50 042,99
17100000 – Dettes rattach. participations WAYS	310 067,57	
Emprunts et dettes financières diverses	310 067,57	
40100000 – Fournisseurs	74 600,35	18 415,80
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	13 024,42	1 140,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 624,77	19 555,80
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	1 106,63	
Personnel	1 106,63	
43100000 – Sécurité sociale	4 285,34	
43720000 – Caisse de retraite	1 754,23	
43732000 – Mutuelle	436,04	
43733000 – Caisse de Prévoyance	402,09	
43820000 – Charges sociales s/congés à payer	378,69	
Organismes sociaux	7 256,39	
44210000 – Prélèvements à la source (IR)	1 057,36	
44863200 – Taxe d'apprentissage CAP	22,62	
44863300 – Formation continue CAP	6,34	
Autres dettes fiscales et sociales	1 086,32	
Dettes fiscales et sociales	9 449,34	
TOTAL DETTES	753 141,68	69 598,79
TOTAL PASSIF	**1 212 698,65**	**436 593,52**

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
70500000 – Etudes	55 000,00		55 000,00	
70590000 – Etudes (export)	5 000,00		5 000,00	
Production vendue	60 000,00		60 000,00	
72000000 – Production immobilisée	15 559,48		15 559,48	
75800000 – Produits divers gestion courante		2,40	-2,40	-100,00
78111000 – Repris.s/amort. immob. incorporel	60,05		60,05	
79100000 – Transfert de charges d'exploitatio	894,06		894,06	
Autres produits	16 513,59	2,40	16 511,19	NS
Total	76 513,59	2,40	76 511,19	NS
CONSOMMATION M/SES &				
60400000 – Achats d'études et prestations	30 758,33		30 758,33	
60630000 – Achats de petit équipement	1 230,45		1 230,45	
60640000 – Achats fournitures administratives	885,44	227,46	657,98	289,27
61300000 – Locations	34,71		34,71	
61810000 – Divers abonnement	225,00	367,10	-142,10	-38,71
61850000 – Frais de colloques, de séminaires	983,39		983,39	
62260000 – Honoraires	35 562,64	4 853,33	30 709,31	632,75
62261010 – Honoraires depot marque Ways	1 580,00		1 580,00	
62263000 – Honoraires DAF	50 000,00		50 000,00	
62264000 – Honoraires Assistance Tech	19 677,56		19 677,56	
62270000 – Frais d'actes et contentieux	139,87	742,69	-602,82	-81,17
62340000 – Cadeaux à la clientèle	750,00		750,00	
62380000 – Divers (pourboires, dons courants		8,60	-8,60	-100,00
62510000 – Voyages et déplacements	12 261,93	344,41	11 917,52	NS
62530000 – Forfait kilométriques	243,57	656,08	-412,51	-62,87
62560000 – Missions	1 409,83	401,07	1 008,76	251,52
62570000 – Réceptions	1 653,42	105,81	1 547,61	NS
62600000 – Frais postaux	59,43		59,43	
62720000 – Commissions sur emprunts	500,00	1 791,59	-1 291,59	-72,09
62780000 – Prestations de services bancaires	1 447,21	614,83	832,38	135,38
62811000 – Cotisations professionnelles	640,00	620,00	20,00	3,23
Autres achats & charges externes	160 042,78	10 732,97	149 309,81	NS
Total	160 042,78	10 732,97	149 309,81	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	-83 529,19	-10 730,57	-72 798,62	678,42
CHARGES				
63120000 – Taxe d'apprentissage	170,82		170,82	
63330000 – Formation continue (organisme)	144,49		144,49	
Impôts, taxes et vers. assim.	315,31		315,31	
64110000 – Salaires bruts	25 115,83		25 115,83	
64120000 – Congés payés	1 106,63		1 106,63	
64131000 – Rembt transport	112,80		112,80	
Salaires et Traitements	26 335,26		26 335,26	
64510000 – Cotisations à l'URSSAF	6 365,94		6 365,94	
64532000 – Cotisations Retraite Arrco	2 064,65		2 064,65	
64533000 – Cotisations Prévoyance NC	368,54		368,54	

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64533500 – Cotisations mutuelle	305,24		305,24	
64550000 – Charges sociales CP	378,69		378,69	
64750000 – Médecine du travail et pharmacie	111,35		111,35	
Charges sociales	9 594,41		9 594,41	
68111000 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	10 554,03	2 936,07	7 617,96	259,46
68112000 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 803,07		3 803,07	
Amortissements et provisions	14 357,10	2 936,07	11 421,03	388,99
65100000 – Redevances pour brevets, licences	444,10	200,35	243,75	121,66
65110000 – Redevances pour brevets		909,00	-909,00	-100,00
65800000 – Charges diverses gestion courante	5,63		5,63	
Autres charges	449,73	1 109,35	-659,62	-59,46
Total	51 051,81	4 045,42	47 006,39	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-134 581,00	-14 775,99	-119 805,01	810,81
76100000 – Intérêts sur créances Ways I	1 631,88	9,73	1 622,15	NS
Produits financiers	1 631,88	9,73	1 622,15	NS
66110000 – Intérêts des emprunts et dettes	1 488,64	104,08	1 384,56	NS
Charges financières	1 488,64	104,08	1 384,56	NS
Résultat financier	143,24	-94,35	237,59	-251,82
RESULTAT COURANT	-134 437,76	-14 870,34	-119 567,42	804,07
77180000 – Autres produits except. de gestion		1 311,66	-1 311,66	-100,00
77700000 – Quote-part des subventions virées	861,11		861,11	
Produits exceptionnels	861,11	1 311,66	-450,55	-34,35
Résultat exceptionnel	861,11	1 311,66	-450,55	-34,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-133 576,65**	**-13 558,68**	**-120 017,97**	**885,17**

DOCUMENTS FISCAUX

1 **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 6 Rue du Puits Bardin 77920 SAMOIS SUR SEINE

Numéro SIRET* 81160991600028

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2022

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	111 164	016	14 184	96 979
	Immobilisations corporelles*		028	696 458	030	3 803	692 655
	Immobilisations financières* (1)		040	155 000	042		155 000
		Total I (5)	044	962 623	048	17 987	944 635
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072	237 299	074		237 299
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	30 764	086		30 764
	Charges constatées d'avance *		092		094		
		Total II	096	268 063	098		268 063
		Total général (I + II)	110	1 230 686	112	17 987	1 212 698

PASSIF

				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	72 540
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	342 320
	Report à nouveau		134	(47 865)
	Résultat de l'exercice		136	(133 576)
	Provisions réglementées		140	226 138
		Total I	142	459 556
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	656 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	87 624
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169)		172	9 449
	Produits constatés d'avance		174	
		Total III	176	753 141
		Total général (I + II + III)	180	1 212 698

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	263 171
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	875 654
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2022**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue — biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue — services*		217	5 000	218	60 000
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	15 559
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	954
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	76 513
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : ...)				242	160 042
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	315
	Rémunérations du personnel*				250	26 335
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9 594
	Dotations aux amortissements*				254	14 357
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	449
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
		Total des charges d'exploitation (II)			264	211 094
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(134 581)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	1 631
	Produits exceptionnels	(IV)			290	861
	Charges financières	(V)			294	1 488
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	(VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(133 576)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312		314	133 576
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU (44. *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44.*quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991		Investissements outre–mer	344		
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992					
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	133 576	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
	Déficits antérieurs reportables :* 44 474 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	133 576

Cegid Group

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES

DGFiP **N° 2033-C 2022**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410 85 968	412 25 196	414	416 111 164	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 666 590	444	446 666 590	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 29 868	474	476 29 868	
Immobilisations financières		480 50 519	482 154 000	484 49 519	486 155 000	
TOTAL		490 136 488	492 875 654	494 49 519	496 962 623	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres mmobilisations incorporelles		500 3 690	502 10 554	504 60	506 14 184
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 3 670	534	536 3 670
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 132	564	566 132
TOTAL		570 3 690	572 14 357	574 60	576 17 987

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

Cegid Group

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent(1)	982	44 474
Déficits transférés de plein droit (article 209–II–2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	44 474
Déficits de l'exercice	860	133 576
Total des déficits restant à reporter	870	178 051

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	9 275
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	21 517
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	2
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330–CVAE–SD pour les multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF).	117	

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	

Période de référence	024	/ /	/ /	160	/ /
Date de cessation				186	/ /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330–CVAE–SD

Cegid Group

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2033-F 2022**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS WAYS

ADRESSE (voie) 6 Rue du Puits Bardin

CODE POSTAL 77920 VILLE SAMOIS SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	4 372
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 882

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination NAYARI
N° SIREN (si société établie en France) 833366438 % de détention 41.35 Nb de parts ou actions 3 000
Adresse : N° 9 Voie Chemin des Couardes
Code Postal 77920 Commune SAMOIS SUR SEINE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination DESTAMPES EMBALLAGES
N° SIREN (si société établie en France) 320330061 % de détention 18.91 Nb de parts ou actions 1 372
Adresse : N° 1 Voie Route D'ANGOULEME
Code Postal 16150 Commune ETAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique HAMON Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital % de détention 27.57 Nb de parts ou actions 2 000
Naissance : Date 03101974 N° Département 77 Commune BROU SUR CHANTEREINE Pays FRANCE
Adresse : N° 6 Voie Rue DU PUITS BARDIN
Code Postal 77920 Commune SAMOIS SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique CARMASSI Prénom(s) GUILLAUME
Nom marital % de détention 12.15 Nb de parts ou actions 882
Naissance : Date 19051988 N° Département 47 Commune AGEN Pays FRANCE
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

Cegid Group

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS WAYS

ADRESSE (voie) 6 Rue du Puits Bardin

CODE POSTAL 77920 VILLE SAMOIS SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SAS Dénomination WAYS INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 898780333 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Rue MARC ROBERT

Code Postal 12000 Commune RODEZ Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033–NOT

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS WAYS	
SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 2 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
6 Rue du Puits Bardin 77920 SAMOIS SUR SEINE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Location-bail de propriété intellectuelle et de produits — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal** — Bénéfice imposable au taux normal | Déficit : 133 577

Bénéfice imposable à 15 % : 0 — Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID EXPERT

Nom et coordonnées — ECF | Viseur conventionné | Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : SARL FIDELIANCE
78 Rue PAUL JOZON 77300 FONTAINEBLEAU — *Tél :* 01 64 22 77 44

– du conseil : — *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : — *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	25 116
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS WAYS
811609916 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

WAYS
SAS au capital de 72.540 euros
Siège social : 6 rue du Puits Bardin
77920 Samois-sur-Seine
RCS Melun n° 811 609 916

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 FEVRIER 2023
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

Le 21 février 2023 à 11 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire Annuelle à l'adresse suivante 6 rue du Puits Bardin 77920 Samois-sur-Seine.

Chaque actionnaire a été convoqué conformément aux statuts.

Sont présents :

- Monsieur Sébastien HAMON
- Monsieur Guillaume CARMASSI
- La société NAYARI représentée par Monsieur Yann RAOULT
- La société DESTAMPES EMBALLAGES représentée par Monsieur Nicolas DESTAMPES

Soit les actionnaires disposant ensemble de 100 % du capital et des droits de vote de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yann RAOULT.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 7.254 actions sur les 7.254 actions constituant le capital de la Société.

Le Président a mis à la disposition de actionnaires :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Le rapport du Président de la société ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements visés par les prescriptions légales et statutaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social. L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus au Président et au Conseil de direction ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Enfin, la discussion est ouverte.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Le compte de résultat de l'exercice fait ressorti un résultat négatif de 133.577 euros.

En conséquence, elle donne au Président et au Conseil de direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 133.577 euros de la manière suivante :

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : 133.577 euros
- **Report à nouveau :** 133.577 euros
- **Dividendes :** Il n'y a pas de distribution de dividendes.

L'assemblée générale ordinaire prend acte de ce qu'il n'y n'a eu pas de distribution de dividendes aux cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Convention de trésorerie

Il est rappelé qu'il existe entre la société WAYS et la société WAYS INDUSTRIE une convention de Trésorerie conclu le 30 avril 2021

Au 31 décembre 2022, le solde du compte courant WAYS s'élève à 310.070 euros, le total des intérêts s'élève à 1.631,88 euros.

L'assemblée générale ordinaire approuve cette convention.

- Facturation des prototypes BG1 et BG2

Au cours de l'exercice 2022, la société WAYS INDUSTRIE a facturé la société WAYS pour un montant total de 660.000 euros HT (792.000 euros TTC) pour ka réalisation de deux prototypes préindustriels (BG1 et BG2).

L'assemblée générale ordinaire approuve cette convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION – MANDAT DE PRESIDENT

Il est rappelé que, par décision en date du 1er décembre 2020, Monsieur Yann RAOULT a été renouvelé dans son mandat de Président pour une durée de 5 ans expirant à la date de l'assemblée générale statuant les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

Il est rappelé ici, en tant que de besoin, que le mandat de Monsieur RAOULT est exercé à titre gracieux sans rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Fait le 21 février 2023
A Samois-sur-Seine

Pour la société DESTAMPES EMBALLAGES
Monsieur Nicolas DESTAMPES

Pour la société NAYARI
Monsieur Yann RAOULT

Monsieur Guillaume CARMASSI

Monsieur Sébastien HAMON

WAYS
SAS au capital de 72.540 euros
Siège social : 6 rue du Puits Bardin
77920 Samois-sur-Seine
RCS Melun n° 811 609 916

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 FEVRIER 2023
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DE GESTION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 21 février 2023 en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 27 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'année 2022 a été une année de développement très importante pour wAys avec la réalisation des prototypes préindustriels et essais asscoiés, la mise en place de solides partenariats et le développement de premiers projets industriels. L'activité a été conforme aux prévisions du business plan.

EVENEMENTS SURVENUS EN COURS D'EXERCICE

Réalisation de nos premiers projets clients et un très fort développement de notre technologie.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Il est rappelé qu'est soumis à l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2023 l'approbation d'une réduction de capital de 5.000 euros pour ramener le capital de la société de de 72.540 euros à 67.540 euros sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers ou du rejet de celle-ci.

Cette réduction interviendra par rachat de 500 actions de la Société détenues par Monsieur Sébastien HAMON, d'une valeur nominale de 10 euros chacune et représentant ensemble 6,89 % du capital social.

Il est convenu que ce rachat devra intervenir dans un délai d'un mois à compter de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 février 2023 et les actions ainsi rachetées seront immédiatement annulées.

Au terme de l'opération de réduction du capital ainsi envisagée, le capital de la Société sera de 67.540 euros ; il sera divisé en 6.754 actions de même nature et de valeur nominale de 10 euros chacune.

Il est également soumis à l'approbation de cette même assemblée générale extraordinaire, le principe de l'émission de BSCPE dans les conditions prévues à l'article 163 bis G du Code général des impôts et la délégation au Président de la compétence à l'effet d'émettre et d'attribuer, en une ou plusieurs fois, à titre gratuit un nombre maximum de 500 BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 10 euros chacun, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 5.000 euros.

Cette délégation sera consentie pour une durée de 12 mois et il est précisé que chaque BSPCE attribué permettra la souscription, aux conditions de l'article 16 3 bis G II du Code général des impôts ainsi qu'aux conditions ci-après définies, d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 10 euros, (i) à un prix au moins égal à 255 euros soit avec une prime d'émission de 245 euros et (ii) déterminé par le Président à la date d'attribution des BSCPE.

Il appartiendra au Président, par délégation de pouvoir et de compétence de fixer la liste des bénéficiaires, ou les critères d'attribution ainsi que la quotité des BSPCE attribuée à chaque bénéficiaire.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'activité R&D a été parfaitement conforme à la feuille de route 2022.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

wAys doit mettre en place un démonstrateur de sa technologie pour confirmer la performance et la pertinence industrielle de sa technologie. 2023 est l'année des premières mise en œuvre de sociétés d'exploitation de la technologie wAys. A date, les perspectives de développement sont excellentes.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

BILAN	31 décembre 2022
BILAN ACTIF (brut)	
Total des immobilisations incorporelles	111.165
Total des immobilisations corporelles	696.458
Total des immobilisations financières	155.000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	962.623
Disponibilités	30.764
Charges constatées d'avance	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	268.063
TOTAL ACTIF	1.230.687
BILAN PASSIF	
Capital social	72.540
Primes d'émission, de fusion, d'apport	342.320
Report à nouveau	(47.865)
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(133.577)**
Subventions d'investissement	226.139
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**459.557**
AUTRES FONDS PROPRES	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	346.000
Emprunts et dettes financières diverses	310.068
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87.625
Dettes fiscales et sociales	9.449
Emprunts obligataires convertibles	
TOTAL DETTES	**69.598**
TOTAL PASSIF	**753.142**

COMPTE DE RESULTAT	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	60.000
CHARGES	
Salaires et traitements	26.335
Charges sociales	9.594
Impôts, taxes et assimilés	315
Amortissements et provisions	14.357
Autres charges	450
TOTAL CHARGES	**51.052**
PRODUITS	
Produits vendus	60.000
Autres produits	16.514
Autres achats et charges externes	10.733
RESULTAT D'EXPLOITATION	(134.438)
RESULTAT COURANT	**(134.438)**
Produits exceptionnel	861
Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**861**
RESULTAT NET COMPTABLE	(133.577)

	Article D.441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour Non échu *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total échu (1 jour et plus)	0 jour Non échu *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total échu (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	13					0	0					0
Montant total des factures concernées TTC	74.600,35 €											
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	7%											
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice												
Nombre de factures exclues	0						N/C					
Montant total des factures exclues	0						N/C					

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)				
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	**Délais :** *(préciser ci dessous)*	**Nombre de jours :** *(préciser ci dessous)*	**Délais :** *(préciser ci dessous)*	**Nombre de jours :** *(préciser ci dessous)*
	Délais légaux	45 Jours fin de mois	Délais contractuels	30 jours

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 133.577 euros de la façon suivante :

- **Résultat déficitaire de l'exercice : 133.577 euros.**

- **Report à nouveau : 133.577 euros**

Il n'y a pas de distribution de dividendes.

- **Répartition après affectation**

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 459.557 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Convention de trésorerie

Il est rappelé qu'il existe entre la société WAYS et la société WAYS INDUSTRIE une convention de Trésorerie conclu le 30 avril 2021

Au 31 décembre 2022, le solde du compte courant WAYS s'élève à 310.070 euros, le total des intérêts s'élève à 1.631,88 euros.

L'assemblée générale ordinaire approuve cette convention.

- Facturation des prototypes BG1 et BG2

Au cours de l'exercice 2022, la société WAYS INDUSTRIE a facturé la société WAYS pour un montant total de 660.000 euros HT (792.000 euros TTC) pour ka réalisation de deux prototypes préindustriels (BG1 et BG2).

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Le mandat de Monsieur Yann RAOULT en qualité de Président ayant été fixé, par décision en date du 1er décembre 2020, pour une durée de 5 ans expirant à la date de l'assemblée générale statuant les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, il n'y a pas lieu de statuer sur son renouvellement.

Il est toutefois rappel, que le mandat de Monsieur RAOULT est exercé à titre gracieux sans rémunération.

Monsieur Yann RAOULT
Président

